

# FICHE D'INSCRIPTION

Fiche d'inscription à retourner au plus vite à :  
Alexis Gentric - 24 POUL AR MARQUIS 29710 LANDUDEC

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... VILLE : .....

TEL : ..... E-mail : .....

Carte d'identité n° : ..... Délivrée le : ..... à .....

Permis de conduire n° : ..... Délivré le : ..... à .....

J'atteste sur l'honneur ne pas participer à plus de 2 troc et puces dans l'année

Tarifs : 3,50 € le ml x ..... lm soit ..... euros (sans table)

5,00 € le ml x ..... lm soit ..... euros (avec table)

Règlement à l'ordre de l'ESLG

Le ..... / ..... / .....

" Ayant pris connaissance du règlement"

SIGNATURE

## RÈGLEMENT du Troc & Puces

Art 1 : Le troc & puces est ouvert à tous, professionnel, particuliers et associations

Art 2 : L'ESLG décline toutes responsabilités en cas de vol, casse et dégradations dans l'enceinte et aux abords de la manifestation

Art 3 : Les exposants s'engagent à rendre les emplacements propres

Art 4 : Les inscriptions seront enregistrées, lorsque les bulletins dûment remplis et accompagnés du règlement seront parvenus aux organisateurs.

Art 5 : Les exposants seront prêts à recevoir le public dès 9h00 et s'engagent à ne pas déballer avant 18h

Art 6 : Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la vente pour la restauration rapide

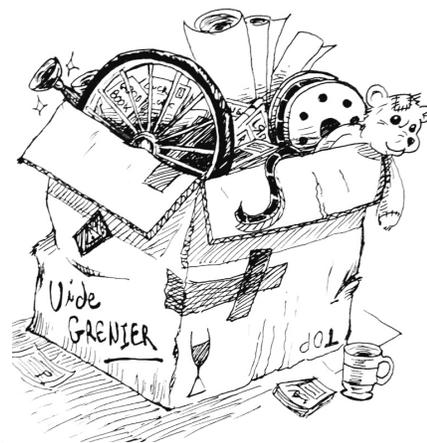
Art 7 : L'accueil des exposants se fera à partir de 7h et jusqu'à 8h30

Art 8 : Les exposants doivent se confronter à loi concernant la vente-déballage

Art 9 : Tout désistements devra être signalé au plus tard 72h avant la date du troc & puces soit avant le Jeudi 27 Février

Art 10 : Les exposants disposeront d'une collation offerte entre 9h & 11h30

Art 11 : Les tarifs appliqués sont les suivants : 3,50€ le mètre sans table et 5,00€ le mètre avec table



TROC & PUCES DE LANDUDEC  
DIMANCHE 1 MARS 2020

